

Le Comité de Quartier Croix de Pierre/ Route d'Espagne a réuni dans ce document les axes de progrès pour la prochaine mandature. En cette phase de pré-élections, nous demandons aux principaux candidats de nous indiquer leurs positions et leurs propositions.

Les questions sont classées en 4 catégories et numérotées de 1 à 17.

I. Démocratie locale

Le Comité est unanime pour demander l'instauration d'un dialogue démocratique local équilibré. Pour ce fait, nous demandons à ce que les fonctions du bureau de commission de quartier soient réaffirmées, reconnues, et complétées :

1. Vote de l'ordre du jour des commissions de quartier. Ceci implique que l'ordre du jour proposé par la Mairie soit connu au moins une semaine avant la réunion, que le bureau puisse proposer des sujets et que des associations représentatives puissent les présenter en commission de quartier.
2. Validation des objectifs, contenus, moyens et conclusions de toute « concertation » proposée à la population du quartier
3. Consultation et prise en compte des avis sur les projets en périphérie du quartier (Oncopole, Ile du Ramier notamment)
4. Au moins une réunion par trimestre (en comptant celles de préparation des commissions de quartier)

5-> Pour maintenir une vie associative forte et autonome, nous demandons la mise à disposition d'un local permanent qui servira de bureau au Comité de Quartier et sera partagé avec d'autres associations qui auraient ponctuellement des besoins de local pour se réunir.

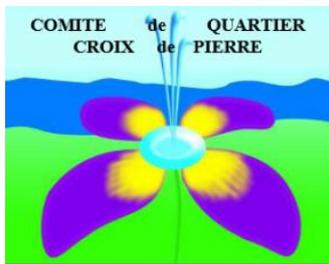
6-> Le Comité demande à ce que le Maire de quartier ait les moyens de sa fonction et ne cumule pas cette fonction avec d'autres Mairie de Quartier ou des fonctions liées à l'urbanisme (cette dernière fonction créant naturellement des conflits d'intérêt)

II. Mobilités

Le quartier Croix de Pierre/Route d'Espagne est situé autour de 3 axes pénétrants de la ville de Toulouse (Route d'Espagne, Route de Seysses et Bd Déodat de Séverac). Il est enclavé entre la Garonne (dont les seuls points sont ceux de la Rcade et le pont Pierre de Coubertin) et la voie ferrée avec 3 points de passage mais possède aussi de nombreux atouts (bus, tramway, métro à proximité, station de TER), les berges de la Garonne en haut et bas de digue, mais aussi la rocade à proximité.

7-> Nous demandons en début de mandat un audit des mobilités sur l'ensemble du quartier afin de définir un plan d'action sur le mandat pour en faire un quartier pilote en matière d'équilibre et d'intégration des différents modes de transport.

L'étude des déplacements doit obligatoirement précéder les projets de densification urbaine.



III. Équipements publiques/Espaces verts

Le Quartier Croix de Pierre/Route d'Espagne dont la population approche les 10 000 habitants est particulièrement délaissé en terme d' « infrastructures, équipements et services » de « sport, culture et loisirs » avec pour seul équipement : l' « Espace Lafage ». (référence « Mémento Toulouse 2019 »)

Ce lieu « historique » du quartier qui a vu disparaître la Mairie de ses murs, en 2019, est dans un état dégradé malgré les quelques travaux récents (fenêtres et peinture). La façade sur l'avenue de Muret prend l'eau à chaque orage et ce n'est guère mieux pour les autres côtés. D'autre part sa localisation au nord du quartier, sans réelles places de parking, le rend difficile d'accès pour de très nombreux habitants.

8-> Le Comité demande d'une part un projet cohérent de préservation et d'entretien de l'Espace Lafage. Un projet construit avec les habitants et dont la gestion locale sera privilégiée.

9-> d'autre part la co-construction d'un nouvel « Espace associatif » moderne situé au centre du quartier appelé à compléter ou remplacer l'Espace Lafage en fonction de son ambition.

10-> Notre quartier étant particulièrement pauvre en espaces verts publiques, nous proposons que pour tout projet, particulièrement en bord de Garonne, les zones en aléa inondation/rupture de digue fort ou très fort soient réservés à cette utilisation.

11-> Nous demandons à ce que le financement et le planning précis de la création de la passerelle entre notre quartier et l'île du Ramier soit défini dès le début du mandat de concrétiser ce projet majeur pour la vie sur ce secteur.

12-> Sur l'île du Ramier, nous demandons une restitution des espaces publics privatisés par le restaurant /bar musical « La Centrale ». Nous proposons qu'au prochain renouvellement d'autorisation, l'activité de ce bâtiment soit orientée vers des loisirs diurnes (sport, trampoline, playground, maison de la nature, ...)

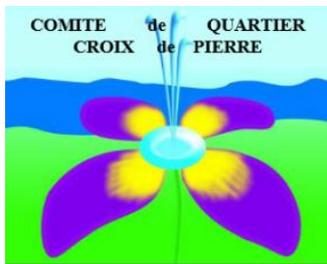
IV. Urbanisme

Avec 73 habitants/ha, le quartier Croix de Pierre/Route d'Espagne est un des plus densément peuplé de Toulouse (en dépit de l'interdiction de densifier en vigueur sur une partie de son territoire en raison du couloir aérien)

Dans notre quartier, 2 zones font ou peuvent faire l'objet de projets d'envergure : l'OAP OASIS et les parcelles autour de l'ancien Darty (DDT, car FAURE) à l'extrême sud du quartier

13-> Pour l'OAP OASIS, en cas de défaillance du projet actuel, le Comité demande une analyse sérieuse des possibilités basée sur l'étude des mobilités et prenant en compte les risques d'inondation.

14-> Pour « l'ancien Darty » et autour, le Comité propose que cette zone soit orientée vers des activités tertiaires commerciales de standing liées au sport, la culture et l'entretien du corps. La localisation en



bord de rocade, donc facilement accessible et en accès direct aux berges de Garonne en fait une « porte d'entrée » privilégiée pour accéder à la ville par les bords de Garonne.

15-> Les très nombreuses constructions terminées ou en cours pèsent sur les effectifs des écoles établissements scolaires du quartier. Nous demandons qu'un bilan soit très rapidement établi pour déterminer les capacités nécessaires. Il est important de ne pas déstructurer l'équilibre des établissements existant, et de ne pas les saturer.

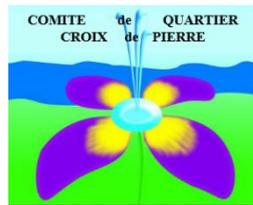
Une part importante du quartier se trouvant sous le couloir aérien de Toulouse-Blagnac, nous demandons

16-> d'une part la mise en place d'un couvre-feu nocturne garantissant un repos minimal

17-> d'autre part, un moratoire sur les constructions de logements collectifs dans la zone « D » du Plan d'Exposition aux bruits jusqu'à la prochaine mise à jour de ce plan (à l'étude actuellement)

La notion de "Maire de quartier" entretient une ambiguïté que nous voulons lever. L'élue référente d'un quartier a la responsabilité du dialogue, de l'animation de la démocratie locale et d'une bonne connaissance des problématiques du quartier mais il travaille en cohérence avec l'ensemble des adjoints et conseillers délégués. Il ne peut être le maire d'une sorte de « quartier/commune indépendante ». Les politiques municipales -et métropolitaines- ne sont pas qu'une addition de politiques de quartiers.

Point	Favorable	Défavorable	Commentaire
Démocratie locale			
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nous sommes favorables bien sûr à un dialogue accru mais aussi à une co-construction de certains projets. OK pour annonce odj au moins une semaine avant, à la proposition possible de sujets ainsi qu'à leur présentation.
2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il nous paraît important d'informer et d'associer les habitants à tout projet d'ampleur qui aurait un impact sur la vie des quartiers voisins.
4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'accord sur le principe général d'une régularité et de l'idée de 3 à 4 réunions dans l'année.
5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un état des lieux préalable des locaux disponibles sera effectué pour une répartition concertée.
6	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir réponse détaillée ci-dessous
Mobilités			
7	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En matière de mobilité, il y a urgence pour faire baisser les gaz à effet de serre, les embouteillages, préserver la santé des habitants. Nous proposons de réduire la place de la voiture pour entrer et sortir de la ville (RER toulousain en étoile, Bus propres...), de compléter le tram, de créer un véritable réseau cyclable...
Équipements publiques/Espaces verts			
			Cela devrait améliorer la situation du quartier.
8	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui l'Espace Lafage doit être rénové en prenant en compte les besoins des associations.
9	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cela nécessite un inventaire des lieux possibles et une étude des besoins sur l'ensemble du quartier, au delà de ceux actuellement couverts par l'Espace Lafage
10	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Très favorables à un traitement rapide. Ce projet n'a que trop longtemps été différé. Le point d'implantation près d'OASIS semble en accord avec les contraintes.
12	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sous réserve d'étude de la situation juridique. Nous sommes favorables à une transformation en poumon vert de l'île du Ramier.



Urbanisme			L'incendie récent accélère de fait la mise en oeuvre du projet, mais nous sommes favorables à une reprise du projet actuel pour le remettre au service du public, avec une véritable préoccupation urbaine et sociale.
13	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
14	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nous ne sommes pas favorables à la création de nouveaux centres commerciaux en périphérie. Nous mettrons à l'étude un aménagement de cette zone en concertation avec les habitants
15	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui. Il faut anticiper sur les besoins
16	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui sans réserve. Nous nous sommes prononcés publiquement sur cette question, avons participé à la réunion publique récente sur le sujet des nuisances aériennes...
17	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Nom : Cohen

Prénom : Pierre

Groupe politique :

Pour la Cohésion L'autre Choix

Signature :

Suggestions :

Réponse à la question 6 : La notion de "Maire de quartier" entretient une ambiguïté que nous voulons lever. L'élu.e référent.e d'un quartier a la responsabilité du dialogue, de l'animation de la démocratie locale et d'une bonne connaissance des problématiques du quartier mais il travaille en cohérence avec l'ensemble des adjoints et conseillers délégués. Il ne peut être le maire d'une sorte de « quartier/commune indépendante ». Les politiques municipales -et métropolitaines- ne sont pas qu'une addition de politiques de quartiers.